Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2013) **Heft:** 2004

**Artikel:** L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la

culture : à Gryan, la musique classique est populaire

**Autor:** Jeanneret, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1014136

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

choisissant l'indépendance économique s'explique aisément par les risques et les exigences de cette condition: nécessité de mener souvent plusieurs activités en parallèle, d'assurer sa propre protection sociale, d'engager des fonds propres à compléter par des financements extérieurs, de vivre avec des horaires de travail et des revenus irréguliers, d'imposer une bonne part de ces contraintes à l'entourage, etc. Autant de soucis que les salariés ne connaissent pas directement ils en ont d'autres évidemment.

Malgré tout, les diplômés ayant une activité indépendante s'avouent plus souvent satisfaits de leur situation professionnelle que les personnes employées. Les enquêteurs de l'OFS notent que «plus de 90% des indépendants qui ont fondé ou repris une entreprise se déclarent satisfaits de leur niveau de responsabilité, de leur liberté d'action et de décision et du contenu de leurs tâches. Plus de 80% d'entre eux jugent également positivement l'ambiance et les conditions de travail (...), la pénibilité physique ou intellectuelle, l'adéquation avec les qualifications professionnelles».

Restent évidemment les deux motifs pour lesquels les indépendants envient les salariés: la sécurité de l'emploi et, pour ceux qui travaillent sur la base de mandats et d'honoraires, la régularité des revenus. Mais l'autonomie et la possibilité de réaliser son propre projet valent bien ces désavantages.

Sur 313'000 entreprises non agricoles, 87% comptent moins de dix emplois et occupent un quart de la population active à plein temps. Ces très nombreuses microentreprises sont le plus souvent constituées en raisons individuelles ou en Sàrl, formes juridiques typiques des sociétés aux mains d'indépendants. C'est dire l'importance de ces derniers, célébrés verbalement par la droite qui au reste ne les prend pas trop en compte, et soupçonnés par la gauche de ne pas offrir tous les emplois possibles ni de les rémunérer à leur juste valeur.

Encore un débat idéologique susceptible de freiner l'innovation sociale, la rénovation environnementale et, finalement, une croissance économique de qualité, respectueuse du bien commun.

## L'engagement exemplaire d'une commune vaudoise en faveur de la culture

A Gryon, la musique classique est populaire

Pierre Jeanneret - 21 August 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/24070

Il était une fois – il est toujours... – deux stations de villégiature dans les Alpes vaudoises: Villars (sur le territoire de la commune d'Ollon) et Gryon, qui se jouxtent. Alors que la première, réputée huppée ou se voulant telle, se consacre plutôt aux events sportifs et mondains, la seconde, aux moyens pourtant

bien plus limités, s'engage de belle façon pour la culture.

Sympathique village montagnard agrippé à la pente, comprenant quelques superbes chalets de l'époque bernoise, Gryon a été la patrie de l'historien, écrivain et poète Juste Olivier, l'auteur de la célèbre *Mi-été de Taveyanne*.

La commune a d'ailleurs organisé en 2007 une série de manifestations culturelles à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance.

Mais c'est surtout dans le domaine de la musique que Gryon sort du lot. Depuis trente ans, la commune, la paroisse protestante et l'Office du tourisme ont mis sur pied plus de deux cents concerts de haut niveau. Ceux-ci se donnent dans le temple, un bel édifice datant partiellement du 13e siècle, mais surtout de l'époque de la Réforme. Son acoustique est remarquable.

Les concerts ont lieu quatre fois l'an, autour de Pâques, de la mi-octobre, de Noël, avec un mini-festival de trois soirées à la mi-août. Le prochain aura lieu le 20 octobre 2013. L'initiatrice et l'âme de cette manifestation, sur une durée de trois décennies, est Marie Sirot, premier violon à l'OSR depuis 1979, qui entretient des liens étroits avec Gryon. Elle a su établir de nombreux contacts et s'entourer d'un «novau dur» d'excellents solistes, qui mettent en valeur la musique de chambre. Nous avons donc là l'engagement exemplaire d'une musicienne, de nombreux autres musiciens et musiciennes se contentant d'un défraiement très modeste, d'une équipe dévouée de volontaires locaux, des autorités d'une commune, des collaborateurs d'un Office du tourisme dynamique et d'une paroisse.

Autre aspect à mentionner: l'entrée est libre et gratuite – au contraire de certains festivals de prestige où les prix des places sont rédhibitoires – avec une collecte à la sortie. Si le grand répertoire classique (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann...) a été privilégié, année après année, les concerts se sont ouverts à la musique baroque ou aux compositeurs du 20e siècle. La musique française (Fauré, Chausson, Franck, Debussy...), trop peu jouée à notre goût, n'a pas été oubliée.

L'équipe organisatrice se montre désireuse d'embrasser la totalité du répertoire musical, sans exclusive. Ce mois d'août 2013, les auditeurs ont eu droit, entre autres, à une interprétation tout simplement remarquable du quatuor en do mineur, opus 60, pour violon, alto, violoncelle et piano de Brahms.

Remarquons aussi que les concerts de Gryon adoptent parfois une démarche «didactique» (mais sans pédanterie), en initiant le public à des instruments moins connus tels le hautbois, le basson ou la flûte de Pan. Un concert-goûter est également organisé pour les enfants. Enfin, des conférences musicales de haut niveau sont données pendant l'été.

Il semblerait que cette activité culturelle et musicale doive profiter non seulement à la station de Gryon, à ses habitants et à ses hôtes en villégiature, mais à toute la région. Or, c'est là que le bât blesse. Il faut regretter que la tenue de ces concerts ne soit pas mieux relayée à l'extérieur de Gryon, et même dans la station voisine.

La société d'exploitation des remontées mécaniques (ski et tourisme estival) est commune à Villars, Gryon et aux Diablerets, avec une carte d'été free access à 10 francs qui rencontre un succès certain, mais ces stations semblent avoir quelques difficultés à s'entendre sur le plan culturel. Heureusement, elles sont en train de travailler à des lignes directrices communes pour la communication de leurs animations, ce qui nous paraît éminemment positif.

Relevons d'ailleurs qu'Ollon organise depuis 2008, dans son temple, un Automne musical, qui est lui aussi de haute qualité et qui repose sur des bases semblables à celles de Gryon. Il est donc souhaitable, à l'heure de la régionalisation, pour ne pas parler de la mondialisation, qu'il y ait davantage de concertation et pour utiliser un mot à la mode de synergies entre ces louables efforts locaux, dont Gryon, mais aussi Ollon, offrent un bon exemple. Il en va aussi de l'essor et de la diffusion d'une culture mise à la portée de tous, donc d'une culture populaire au sens le plus noble du terme.